005-210501615-20230503-230221-DE Reçu le 09/05/2023



Département des HAUTES-ALPES Arrondissement de Briançon Canton de Briançon 1

Commune de LA SALLE LES ALPES

n°23.02.21

Rapporteur: Emeric SALLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 26 avril 2023 Date d'affichage : 26 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le trois mai à dix-neuf heures,

Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de La Salle les Alpes, sous la présidence de *M. Emeric SALLE*, Maire,

Etaient Présents:

Gilles PERLI, Jean-Michel DELBANO, Jean-Paul SALLE, Gaspard BOREL, Magali BRECHU, Virginie DEMONSSAND, Isabelle DESMALLES, Nathalie FORM, Sophie PAUMOND, Natacha SALLE, Jean-Claude VINATIER.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés

Paul FIGVED ayant donné pouvoir à Emeric SALLE

Nombre de Membres en exercice : 14

Nombre de Membres

présents: 13

Nombre de suffrages

exprimés: 14

Virginie DEMONSSAND a été élue secrétaire de séance

Objet: Tableau des effectifs au 3 mai 2023

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

005-210501615-20230503-230221-DE Reçu le 09/05/2023

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée ;

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 3 mai 2023 suite aux avancements de grades et aux promotions internes qui ont été acceptés pour l'années 2023 ;

Le Conseil Municipal est invité à approuver les modifications du tableau des effectifs du personnel communal comme suit:

Cadres d'emplois et grades supprimés	Cadres d'emplois et grades créés	Durée nebdomadaire des Cadres d'emplois créés
(1) Adjoint d'animation territorial principal de 1ère classe C 3	(1)Attaché (1)Animateur	(TC)
(1) Adjoint du Patrimoine principal de 2ème classe	(1)Adjoint du Patrimoine principal de 1ère classe	(TC)
(1) Adjoint technique principal de 1ère classe	(1)Agent de maîtrise	(TC)

Le tableau des effectifs du personnel communal au 3 mai 2023 est arrêté comme suit :

	1 - EMPLOI FONCTIONNEL		
Cat	Libellé du grades	Nombre d'agents	Temps de travail
Cat A	Directeur Général des Services	1	TC
	2 - EMPLOIS PERMANENTS		
	Services administratifs		
Cat	Libellé du grades	Nombre d'agents	Temps de travail
Cat A	Attaché principal	1	TC
	Attaché	1	TC
Re	Rédacteur Principal de 1ère classe B 3	3	TC
Cat B	Rédacteur Principal de 2ème classe B 2	1	TC
	Rédacteurs B 1	3	TC
	Adjoints administratifs principaux de 1ère classe C 3	2	TC
Cat C	Adjoints administratifs principaux de 2ème classe C 2	1	TC
	Adjoints administratifs C 1	3	TC
	Total	15	

005-210501615-20230503-230221-DE Reçu <u>le 09/05/2023</u>

N A	Service animation – culture- patrimoine :		
Cat B	Animateur	1	TC
Cat C	Adjoint du Patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	1	TC
Cat C	Adjoint du Patrimoine principal de 2ème classe C 2	1	TC
	Total	3	
	Entretien Entretien		
	Adjoint technique C 1	1,	TNC
Cat C	Adjoint technique C1	1	TC
	Total	2	
102	Police Municipale		
Cat B	Chef de service principal de 1ère classe B 3	1	TC
Cat C	Brigadier-chef principal	1	TC
7.7	Total	2	
	Services techniques		
Cat A	Ingénieur territorial	1	тс
Cat B	Rédacteur Principal de 1ère classe B 3	1	TC
	Agents de maîtrise principaux	5	TC
	Agent de maîtrise	2	TC
Cat C	Adjoints techniques principaux de 1ère classe C 3	3	TC
	Adjoints techniques principaux de 2ème classe C 2	2	TC
	Adjoints techniques C 1	1	TC
	Total	15	
	Sport Sport		
	Adjoints techniques principal 2 ^{ème} classe C 2	1	TNC
Cat C	Adjoint technique C 1	1	TNC
	Total	2	
	Services scolaires		
Cat C	ATSEM principal de 1ère classe C 3	1	TC
Cal C	ATSEM principal de 2ème classe C 2	1	TC
Til.	Total	2	
	Total emplois permanents	41	
	2 - EMPLOIS NON PERMANENTS		
	Emplois saisonniers (article 3 12°)		
at B	Piscine: - Chef de bassin	1	ТС
	- Maître Nageur Sauveteur	3	TC
	- Caissières	4	TNC/TC
at C	Agents de Surveillance de la Voie Publique	2	TC
	Culture - Patrimoine (Musée Eté et Hiver)	1	TNC
	Services techniques : adjoints techniques	10	TC/TNC
	Remplacement temporaire d'un fonctionnaire ou d'un agen		
at C	Mairie : adjoint administratif	1	TC
	Total	22	
	Vacataire : école délibération n°20 06 16 du 30 septembre 2020	1	TNC

005-210501615-20230503-230221-DE Reçu le 09/05/2023

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

- APPROUVE les modifications proposées ;
- 🔖 ARRETE le tableau des effectifs tel que ci-dessus ;
- 🔖 AUTORISE M. le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires en ce sens.

